

Pour conclure, je répète que si l'on veut rendre le Parlement efficace, si l'on veut freiner ou renverser la vapeur, pour combattre la tendance d'un cabinet tout-puissant à glisser vers la dictature, il faut faire un meilleur usage de nos comités parlementaires. Je supplie le ministre des Postes d'accepter la proposition de l'opposition, mûrement réfléchie, afin que nous puissions passer à des questions plus importantes qui, d'après le leader du gouvernement à la Chambre, restent en suspens tant que nous n'en finissons pas avec le bill relatif aux Postes. Nous pourrions même faire ce que je propose sans voter sur l'amendement, pourvu que le ministre des Postes l'autorise. (*Applaudissements*)

[Français]

M. J.-A. Mongrain (Trois-Rivières): Monsieur l'Orateur, il se dit naturellement beaucoup de choses au sujet du bill C-116. L'honorable ministre a pas mal couvert le sujet et je ne serais pas surpris qu'il propose lui-même certains amendements au cours de l'étude de la mesure. J'ai écouté un bon nombre d'interventions de la part de certains députés de l'opposition et je n'arrive pas à saisir la logique qui les porte à reprocher au gouvernement d'avoir accusé un déficit budgétaire de l'ordre de quelque 400 millions et, ensuite, de vouloir prendre des dispositions pour diminuer ce déficit budgétaire.

Il est certain, monsieur l'Orateur, qu'une hausse du coût des services du gouvernement du Canada n'est pas agréable et ne fait plaisir à personne. Je ne crois pas que c'est de gaieté de cœur que le ministre a proposé ces mesures, parce que je sais qu'il possède assez d'expérience et qu'il est assez intelligent pour savoir qu'il n'est jamais « populaire » de vouloir augmenter le prix d'un service gouvernemental.

Je crois aussi, monsieur l'Orateur, que nous vivons à une époque où la très grande majorité des citoyens canadiens comprennent que les promesses « en l'air » n'ont rien de sérieux et que tous les services doivent être payés par quelqu'un. Il peut y avoir deux écoles de pensées à ce sujet, c'est-à-dire que certains services doivent être payés par la collectivité, alors que d'autres doivent l'être par ceux qui s'en servent. Le ministre et ses conseillers—un bon nombre d'entre nous sommes du même avis—croient, à propos du service des postes, que les premiers à absorber cette part du déficit, qui doit disparaître, doivent être ceux qui bénéficient de ce service.

D'autres mesures viendront probablement se greffer sur celle-là, mais je crois quand même à la théorie qui veut que ceux qui utilisent un service en paient le coût. D'ailleurs, il y a longtemps que les tarifs n'ont pas été augmentés et l'on se demande, par exem-

ple, quand il en coûte 6c. pour expédier une lettre aujourd'hui, si cela n'équivaut pas à ce que cela coûtait il y a 10 ou 15 ans, soit 2c. ou 3c. Tout le monde sait que l'argent n'a pas la même valeur aujourd'hui.

On a, du côté de l'opposition, fait toutes sortes d'allégations que je n'essaierai pas de réfuter, car il me faudrait parler trop longtemps. Mais il est bien évident que le ministre et nous-mêmes nous attendions à ce que les journaux protestent comme le font d'ailleurs tous ceux qui sont appelés à payer un surcroît de taxes.

• (4.10 p.m.)

A l'instar de nos amis de l'opposition, quand nous voyons monter notre réclamation d'impôt sur le revenu, cela nous fait mal, évidemment. Nous ne protestons pas, bien sûr, parce que ce serait un geste inconvenant de la part des députés. Il n'y a que les gens du Ralliement créditiste qui peuvent se permettre cela, eux qui ont protesté contre la hausse du tarif pour les articles postaux expédiés par les députés. Ce sont les seuls, à ma connaissance, qui l'ont fait, car je n'ai rien entendu du côté de l'opposition officielle, ni du côté du Nouveau parti démocratique.

Mais il reste quand même, monsieur l'Orateur, que toutes ces choses-là font mal. Je ne veux pas dire qu'elles ne sont pas bonnes, parce qu'elles font mal; je veux dire qu'il arrive des moments, quel que soit le parti au pouvoir, où le gouvernement, comme celui d'aujourd'hui, doit faire face à des situations semblables.

Tous ceux qui lisent les journaux savent qu'il y a actuellement dans tout l'univers une espèce de crise monétaire qui est bien plus grave dans d'autres pays que dans le nôtre. J'ai en main—mes collègues doivent l'avoir aussi—le dernier rapport du gouverneur de la Banque du Canada, M. Louis Rasminsky, qui nous explique comment le gouvernement a réussi à éviter une crise financière grave. Alors que d'autres pays ont été obligés de dévaloriser leur unité monétaire, le Canada a réussi à restaurer la confiance chez les investisseurs qui viennent placer de l'argent, ce qui ne peut que maintenir une prospérité raisonnable dans le pays et empêcher le chômage de s'aggraver. Une des mesures qui s'imposaient, et le gouverneur de la Banque du Canada le mentionne dans son rapport, c'était, pour le gouvernement, de tenter par tous les moyens possibles d'équilibrer son budget.

J'ai, comme tout le monde, parcouru le rapport des Quotidiens du Québec Inc.—*Quebec Dailies*—et, évidemment, ce qu'ils nous disent était à prévoir. Pourtant, monsieur l'Orateur, j'aimerais avoir l'occasion de démontrer que certaines affirmations sont exa-